

# 1er Blitz Mensuel de Cergy-Pontoise

## Règlement intérieur

### Article 1 : Organisation

Cergy-Pontoise Echecs organise le 1er Blitz Mensuel de Cergy-Pontoise, le 6 février 2026 au club : 32 rue de Rouen, 95300 PONTOISE.

Il est homologué FIDE 70793 et l'arbitrage sera assuré par Thomas DAUPHIN, AF01 D00596.

Les résultats seront comptabilisés pour le classement Elo FIDE et FFE de mars 2026.

### Article 2 : Inscriptions

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses disposant d'une licence B ou affiliés à une Fédération reconnue par la F.I.D.E.

L'inscription est gratuite. Elle est limitée aux 40 premiers inscrits.

### Article 3 : Règles

Les règles du jeu sont celles de la FIDE, adoptées lors de son 93<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu en août 2022 à Chennai (Inde) et entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### Article 4 : Tournoi

#### **4.1 : Appariements**

Les appariements seront réalisés avec l'aide du logiciel PAPI au système Suisse intégral.

#### **4.2 : Cadence de jeu**

Les parties se joueront à la cadence de 5 minutes + 3 secondes par coup pour la totalité de la partie. Il y aura 7 rondes.

#### **4.3 : Horaires**

Vendredi 6 février 2026							
Pointage	Ronde 1	Ronde 2	Ronde 3	Ronde 4	Ronde 5	Ronde 6	Ronde 7
20h30 - 20h45	20h45	21h05	21h25	21h45	22h05	22h25	22h45

En cas de nécessité, l'organisateur en accord avec l'arbitre, se réserve le droit de modifier les horaires. Les joueurs qui pointeront après 20h45 ne seront appariés qu'à la ronde 2.

#### **4.4 : Forfait**

Un joueur est déclaré forfait après le début de la ronde.

#### **4.5 : Résultat – Départage**

Le classement est établi au nombre de points (victoire – 1 point / nulle = 0,5 point / défaite = 0 point). En cas d'égalité, les systèmes de départages appliqués seront dans l'ordre : Buchholz tronqué ; Performance.

#### **Article 5 : Prix**

Aucun prix ne sera distribué à l'issue de la compétition.

#### **Article 6 : Conduite des joueurs**

Un joueur ou une joueuse ne peut quitter l'espace de jeu sans la permission d'un des arbitres et n'est pas autorisé à parler de sa partie en cours.

Dans la salle de jeu, les appareils électroniques doivent être éteints.

Il est strictement interdit de fumer, vapoter ou d'amener des boissons alcoolisées dans les lieux du tournoi.

Un joueur absent sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié lors des rondes suivantes.

#### **Article 7 : Divers**

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

L'organisateur  
Christopher LOUDOUX

L'arbitre  
Thomas DAUPHIN